L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 2 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

VENDRE ou louer—Plusieurs terrains avec maisons dans le Troisième District, ilets Broad, D'Abbady, Aubry, White et Passage Rousselin. S'adresser à M. V. Déjan, notaire, 20 Carondelet.
8 mai—4sem—Dim.Jeu

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

A louer—Un cottage double à la Baie St-Louis sur la plage, avec jolie cabane à bain. S'adresser à Mme Vve George Huey, 71 rue de Chartres. 28mai—7f

UNE vacherie à louer.—Capacité 32 places, coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

DEMANDES.

ON demande—Un ameublement complet de plusieurs chambres à coucher, salon, cuisine, etc. S'adresser immédiatement à boîte 3214. 31mai—3f

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 930—Division A—Attendu que William Fagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11

Succession de Jean Pierre Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 392—Division B—Attendu que Pierre Saloy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Saloy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2juin—2 7 11

Succession de George L. L. Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20 118—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Wilhelmina Mayer, tutrice naturelle et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er juin—1 5 10

Succession de Joséphine Elliot Lenes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20 031—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31—4 9juin.

Succession de Walter L. Bell

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 458—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel J. Humphreys, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24mai—24 31—1 2 juin

Succession de John M. Gould

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19 941—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par John T. Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 mai—29—juin 3 7

Succession de Justin Lamazon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21 501—Division C—Attendu que Mme Jeanne Vigneau, Veuve de Justin Lamazon, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Lamazon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tamporello vs. ses créanciers—No 21 318—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tamporello soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Joseph Lombard, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que le Shérif civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock et des biens abandonnés.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—6f en 30j

H. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 617—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Kane, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—25 29—3juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 20 939—Division B—Eugène Foulon vs. ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Dejan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887 à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier
26av—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reed & Smith, et F. M. Smith, membre de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers—No 21 218—Division —Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition susmentionnée dans cette affaire et le compte et les tableaux y annexés et les affidavits les accompagnant, et la Cour étant satisfaite que le débiteur pétitionnant a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit Fred. M. Smith et de la dite raison sociale de Reed & Smith est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de la dite raison sociale, et une réunion des créanciers de la dite raison sociale de Reed & Smith et du dit Fred. M. Smith est par le présent ordonnée pour être convoquée le 27me jour de juin A. D. 1887, pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite raison sociale et du dit Fred. M. Smith soient suspendues.
Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée et aura le pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété, droits, crédits et effets du débiteur, et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra donner caution. Il est de plus ordonné que Anatole Briengue, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, le 17 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 mai—4f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. François Clos vs ses Créanciers—No. 21 125—Division A—Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire, François Clos, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant E. C. Stockton, notaire en cette ville, à son bureau No 6 rue Carondelet le SAMEDI, 11ème jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; que Henry P. Dart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3f en 30 j

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, **et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit		$300,000
1 Lot de	100,000		100,000
1 Lot de	50,000		50,000
1 Lot de	25,000		25,000
2 Lots de	10,000		20,000
5 Lots de	5,000		25,000
25 Lots de	1,000		25,000
100 Lots de	500		50,000
200 Lots de	300		60,000
500 Lots de	200		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30 000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100	100,000

3,136 Lots se montant à ... $1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes à recevoir.

Succession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,596, Division C—En vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1887 et signé le 31 mai 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1 juin—1 4 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nobel vs. Joseph Cazentre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,729.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magasine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Fulton, et désignés comme les numéros cinq et six sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du dixième jour de juin 1841, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville, comme plan numéro 22 du livre de plan No 2 de Wm Christy. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Neuvième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces, et vingt-neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington: le dit lot mesure quarante-huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,784—En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Girondo) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt-quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure au pied anglais trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
2° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Lopez, Saratoga et Commune, désignés comme lots numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un et deux ans représentés par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,8,10,17,24,31—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,510—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages avec verandah sur la façade No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: La somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre une somme de cinq cent quatre dollars montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1881, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885, et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles. Meubles.

Henry Block vs J. E. Exterstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 193—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 juin 1887, à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir:
A mon entrepôt, 201 rue de Chartres entre les rues Orléans et Dumaine—
Un lot de meubles de ménage assortis, effets mobiliers, divers, etc., etc., d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—25 31—4 5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Company d'Assurance du Peuple vs Mme Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,590—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Cinq lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois, Quatre, Cinq, Six et Vingt-six de l'ilet No 12, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chaque vingt-sept pieds un pouce de face à la rue Gasquet sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt six mesure vingt sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante deux pieds six pouces de profondeur, d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, ex notaire, conformément à un acte daté le 10 octobre 1853.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10,17,24,31—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Lange vs. Mr et Mme Henry Reddix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,917—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Chartres anciennement Moreau, Marigny et Royale anciennement Casacalvo, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Marie J. Prewot, trente pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adélaïde Gaunchou ou ses héritiers; puis quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville, et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante cinq pieds de large sur la ligne du fond, le tout ci-dessus selon un certain plan dressé par A. Diettel Jr. voyer, en date du 13 novembre 1880, une copie duquel est annexé à un acte ci-dessous mentionné passé pardevant W. J. Castell, notaire; les mesurages sont plus ou moins, au pied américain, conformément au dit plan de Diettel.
Etant la même propriété que Mme Reddix a acquise de la succession de Mme Louisa Daly conformément à un acte exécuté le 11 janvier 1882 pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 852.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Pour effectuer un partage.

Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,193.—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur d'à peu près 124 pieds 9 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annunciation et 124 pieds 8 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 8 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt; garanti par hypothèque, etc., et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2, 9, 16, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 17me jour de janvier 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro et mesure, au pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de et de face à la rue Miro de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro et mesure trente-trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti, conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,19,26—2,9 14juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eliza Rand vs. veuve de W Ardill

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 164—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Histoire, Grands Hommes, Bagatelle et Craps et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date du douze janvier 1854, et mesurant trente trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Histoire sur cent trente deux pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Craps et mesurant sur la ligne opposée qui le sépare du lot numéro deux à savoir: trente six pieds trois pouces de profondeur, puis courant sur une ligne oblique une autre profondeur de soixante huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Craps trente trois pieds jusqu'à ce qu'il vienne frapper la première ligne de côté du lot No un.
Acquis par le défendeur d'après un acte passé pardevant Chas. V. Foulon, notaire le 2 mai 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7, 14 21 28 juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Port, Dauphine et l'Avenue Lafayette désignée par le No. Un, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer le 4 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan comme suit, américaine, trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Porte, trente et un pieds huit pouces et trois lignes de large dans le fond sur une profondeur de soixante treize pieds et six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine et soixante douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7, 14 21 28 juil 2

MASTER'S SALE

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Bruslatour

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane. No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887 moi soussigné Special Master, je procéderai à la vente à l'encan au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St Louis, mesurant au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, la dite propriété étant bornée vers la rue St Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St-Louis et maintenant Hôtel Royal. La dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Bruslatour, par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SABOURIN, Special Master.
31mai—31 juin 8 15,22 29 juil 2

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

LOUISIANA CONSTRUCTION CO. LIMITED vs. LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 11,419—A la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le JEUDI, trentième jour de juin 1887 à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
1° L'ilet A borné par les rues Douane et Bienville et les lignes des chemins de fer Louisville, Nashville et Morgan et le Sugar Landing, le dit ilet mesurant 121 pieds 2 pouces de face sur les rues Bienville et Douane 340 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du dit Sugar Landing.
2° L'ilet B borné par les rues Douane et Bienville et la ligne des chemins de fer Louisville & Nashville et Morgan, le dit ilet mesurant 120 pieds de face à la rue Douane, 50 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, 308 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Front 153 pieds de face à — et 171 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la ligne du dit chemin de fer.
3° a. L'ilet C, étant un triangle de terre borné par les rues Bienville, Conti, Front et la ligne des chemins de fer Louisville & Nashville et Morgan, mesurant 64 pieds 1 pouce et 4 lignes rue Bienville, 274 pieds 0 pouce et 3 lignes sur la rue Front, 271 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne des dits chemins de fer, et formant une façade près de l'intersection sur les rues Front et Conti.
3 b. L'ilet D, borné par les rues Bienville et Conti, la ligne du chemin de fer Louisville et Nashville et le Sugar Landing, mesurant 92 pieds 6 pouces et 3 lignes sur les rues Bienville et Conti, sur 330 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du dits chemins de fer, et 330 pieds 0 pouce et 2 lignes sur le dit Sugar Landing.
4° L'ilet E, borné par les rues Conti, St. Louis, Clay et Front, le dit ilet étant pentagonal en forme et mesurant 119 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la rue Conti, 74 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la rue St Louis, 309 pieds 8 pouces et 7 lignes rue Clay, et quant aux deux côtés sur la rue Front, 134 pieds 0 pouces et 5 lignes sur un des côtés et 194 pieds 2 pouces et 7 lignes sur l'autre côté.
5° Tous les droits, titre et intérêt de la ville de la Nouvelle Orléans de toute sorte et de toute nature, aux hangars, constructions bâtisses et améliorations dans les dits ilets A, B, C, D et E, ainsi qu'il est stipulé dans les ordonnances de ville No 1528, N. S., approuvées le 14 août 1869, et dans l'acte notarié passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 18 août 1869, entre la dite ville et F. B. Fleitas et autres, le dit droit comprenant:
1. L'option de prendre les dits hangars et constructions à une moitié de leur valeur estimée au comptant, à l'expiration de vingt-cinq ans du 1er novembre 1871, le droit et pouvoir de nommer des estimateurs ainsi qu'il est stipulé dans les dites ordonnances et le contrat fait dans le but de déterminer la dite valeur au comptant estimée.
2. L'option d'étendre le droit d'usage des dits hangars et ilets désignés dans les dites ordonnances et les dits contrats durant quinze années subséquentes au dit 1er novembre 1896.
3. Du droit de remettre pleine possession des dits hangars à la ville après l'expiration des dites quinze années de loyer additionnel.
6. Tous les droits, titre et intérêt de toute sorte et de toute nature de la ville de la Nouvelle-Orléans dans et provenant du dit contrat passé pardevant W. J. Castell, notaire public, et F. B. Fleitas et autres, le 18 août 1869, en vertu de l'ordonnance No 1528, N. S., lequel dit contrat a été transféré au New Orleans Sugar Shed Company, et les termes du dit bail ont été modifiés par l'ordonnance No 4492 N. S., incluant le droit de recevoir dans le dit contrat 10 pour cent des recettes brutes annuelles du dit Sugar Shed Company jusqu'au 1er novembre 1896.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis. Nouvelle-Orléans, 28 mai 1887.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
28 mai—juin 2,9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887—
La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre; au dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de la police.
L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1887.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.
Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

VENTE FORCEE

De la Vacherie de M. Jean Sabatie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 2 juin 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue White, entre Dumaine et Ste-Anne—
La vacherie de M. Jean Sabatier, comprenant:
12 belles vaches laitières, onze desquels sont fraîches en lait, plusieurs avec leurs veaux.
1 cheval, 1 bonne jument, une charette à lait et tous les ustensiles de la vacherie. La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50, deux mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 28mai—

VACHES LAITIERES.

Succession de Henry Carrière.

Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 20 958.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 6 juin 1887, il sera vendu à midi, à l'encoignure des rues Dryades et Berlin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 23 mai 1887—
28 vaches laitières, 2 chevaux, 1 taureau, 1 charette à lait, 2 charettes à provision, 1 charette à malt, 1 lot harnais, les bidons et ustensiles de la vacherie.
Conditions—Comptant sur les lieux.
La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
25mai—25, 31—4 juin.

Deux ilets de terre situés à Alger en un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20 268—Cour Civile de District, Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887—
1. Un banc à l'Eglise du Christ
2. Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, borné par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific, 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.
3. Un ilet de terre situé dans le même District, borné par les Avenues Pacific, Elmire, les rues Decatur et Newton, lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmire, 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
28mai—28 4 11 18 25—2juil

Résidence sur la rue Deléry, faisant face aux Casernes des Etats-Unis

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 19 0[illegible]

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 4 mai 1887.
Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 82, borné par les rues Deléry, Tricou, Delaronde et Bienvenu désignés par les Nos 2, 3 et 4.
1° Les lots Nos 2 et 3 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Deléry sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Deléry sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, ensemble une grande résidence en bois retirée de la rue ayant plusieurs chambres et galerie sur le devant, cuisine, citernes, latrines, etc., jardin sur le devant et arbres à fruits.
2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 123 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.
17mai—17 21 28—juin 4 11 18

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 20 491

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No. 79 rue Esplanade—JEUDI, 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté le 27 avril 1887 il sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, du côté nord de la rue St Claude entre l'avenue Washington et la rue Music, mesurant 38 pieds 6 pouces de façade à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15 834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—
La maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voici la description du terrain:
1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
2° Un morceau de terre adjacent au premier à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété (étant une portion du terrain désigné par le No 16) sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant en sus de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
18 mai—18, 28—juin 4, 11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.
2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'ilet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts; et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non aliénation, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887; et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 et 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.

No. 335 rue Chestnut, entre l'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Bequier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887, et d'un ordre subséquent amendant le même, daté 3 mai 1887, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage en bois à un étage, avec mansarde, No 335 rue Chesnut, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane; le terrain est composé de tout des trois lots Nos 17, 18 et 19 et a 24 pieds de face du lot No 16, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chesnut, 129 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue, a une grande galerie devant et large corridor dans le centre, et un terrain avec jardin. Cette propriété touche à la résidence de J. B. Woods, est près de celles de MM. Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le paiement différé s'il y a, en versements égaux représentés par deux billets à ordre tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables à un et deux ans respectivement à partir du jour de la vente et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur s'engageant à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets ou une partie; devra assurer la propriété et transférer la police d'assurance aux porteurs des dits billets. L'intérêt et les honoraires d'avocat et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis par l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4,7,14,21,28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts et devant Hercule, Burton actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.
2° Un terrain situé dans les mêmes district et carré d'ilet désigné par le No 324. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts et devant Hercule et 208 pieds de profondeur du côté opposé.
Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocat 5 pour cent au montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—juin 2 11 18 25 au 28

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison élégante et complète No 221 Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Tremé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kontz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B. No 18744

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 18 juin à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession—
Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Barracks, Marais et Tremé, mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin de Bayou, sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais et 142 pieds 8 pouces 5 lignes du côté de la rue Tremé. De la rue Tremé le Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain, puis sur une ligne vers la rue Marais 12 pieds 6 pouces; de la sur une ligne s'étendant vers la rue Chemin du Bayou 7 pieds; de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais et aboutissant au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 51 pieds 4 pouces 8 lignes.
Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant, un corridor au centre, salon double avec portes à coulisse, deux chambres à coucher, une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, chambre de bain et dépendances à coucher et cabinets dans l'étage, gaz dans toute la maison.
Une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher avec galerie sur le côté au second étage, aussi une autre bâtisse à un étage contenant une grande chambre pour laitier, chambre pour chartier, écurie, etc. Une vaste écurie, basse-cour, écuries, une chambre spacieuse, nouvelle citerne de 4000 gallons et hydrant.
La façade et le côté sont ornés de plates-bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.
Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, assurance de la propriété pour le montant des billets. Frais et honoraires dus jusqu'à parfait paiement, avec clause de non-aliénation.
Acte de vente pardevant C. G. Andry, notaire aux frais de l'acquéreur, lequel devra en outre acquitter les frais de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12 266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887, pour le compte de la dite succession.
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1883.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, à deux étages, avec galerie de façade, désignée par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez de chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor sur le premier étage.
Aussi une cuisine en bois à un étage, ayant 4 chambres, 2 cuves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poulailler, allée, lieux d'aisances, etc.
Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur tirés par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant aussi sera payé par l'acquéreur, la propriété devra être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie, la prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wotts, son mari—No 20,572—Division A.
Sur motion de J. N. Wolfson, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves; la loi et les témoignages étant considérés,—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 19 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et, que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante, et contre John Wotts, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt sept.
(Sceau.) M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
12mai—12,22,30—14juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

BUVETTE ET INSTALLATIONS, Le bon vouloir et le bail. Vins, Whiskies, Liqueurs et Sirops, Décanteurs, Installations de Buvette, etc.

Succession de John B. Courret, Décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 8 juin 1887 à 10 1/2 A. M., au local du "Ruby House" No. 124 rue Gravier, entre les rues du Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Courret, décédé, il sera vendu à l'enchère publique:
Tout le contenu du "Café Ruby", installations, liqueurs, vins, etc., aussi:
Le bon vouloir et le bail du dit local, le bail expirant le 1er octobre 1887 à $55,55 par mois avec des privilèges favorables.
Et à midi le même jour, au No. 394 rue Canal entre Prieur et Johnson, il sera vendu,
Un grand assortiment de valeur de vins, liqueurs, whiskies, sherries, vieux porto, installations de buvette, provisions, dame-jeannes vides, bouteilles, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
29 mai—29—Juin 1, 5, à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No. 20 028 dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge et dessus, en date du 20 mai 1887, aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin paroisse Ste Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No 16 et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin en résidence en briques à trois étages anciennement connu comme l'Hôtel des Etrangers, caves etc.
Conditions—Pour un sept huitième indivise de la propriété comptant en passant le titre.
Pour le reste du huitième indivise, l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 8 010 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénation et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 391 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Courret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 mai 1887. Dossier No. 21 075, pour le compte de la succession de John B. Courret, décédé, à l'encan, il sera vendu:
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal et Gasquet (ou l'Avenue Cleveland), Prieur et Johnson mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 391 rue Canal et cet ilet magnifiquement bâti entre Prieur et Johnson contenant grande galerie de face et de côté, corridors en haut et en bas, salons double, bibliothèque, deux salles à manger, salle à manger, cabinet, lieux d'aisances, store room, cuisine, etc., quatre grandes et deux petites chambres à coucher, chambres à bains, gaz et installations, tuyaux dans toute la bâtisse, et tout en bon état et bon ordre, eau water works, remise, écurie, chambres à domestiques etc. cour pavée dans le fond et sur le côté et de face un grand jardin à fruits et fleurs, de grandes et spacieuses banquettes élevées au nouveau niveau dans un voisinage choisi et dans une partie de la ville, les plus salubres.
Peut être visité avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties avec le privilège d'escompter les billets au taux courant. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5,12,19,25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété suburbaine convenable pour ceux qui aiment la ville et la campagne.

"La maison d'habitation Danneel".

Avenue St-Charles, 1,191, à l'angle de la rue Octavie, un ilet au-delà de l'Avenue Peters.

Terrain magnifique 140x531 pieds à la hauteur de Rickerville, élévation naturelle très grande, à 3 pieds au-dessus du trottoir, admirablement bien cultivé et embelli par une belle forêt, beaux ombrages, arbres fruitiers, plantes rares, arbustes, aquarium, endroits rocheux, bassins artificiels, écuries, remises, poulailler et autres dépendances, le tout en excellent état. La maison de résidence est presque neuve, elle est de construction moderne.

Dans l'affaire de Otto Danneel vs. Henri Danneel et autres.

Vente en partage.

A des conditions acceptables, à l'enchère publique

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à trois jugements et ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un rendu le 20 avril 1887 et signé le 27 avril 1887, et deux autres rendus et signés le 2 mai 1887, dans l'affaire de Otto Danneel vs H. Danneel et als., Dossier No. 20,365, pour faire un partage, à l'encan il sera vendu—
1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié inférieure de l'ilet No 57, borné par les rues St Denis, Octavia et Joseph et l'Avenue St Charles, se composant de 16 grands lots de terre, désignés par les lettres A à B et mesurant ensemble 140 pieds 1 pouce de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur, du côté le plus près de la rue Joseph, de 494 pieds 7 pouces et 5 lignes, et sur une profondeur et face à la rue Octavie de 531 pieds 9 pouces et une largeur de 135 pieds dans le fond et face à la rue St Denis, le tout plus ou moins au pied américain.
Les améliorations comprennent une élégante résidence en bois récemment remodelée, à deux étages et demi, couverte en ardoises, avec une bâtisse dans le fond, à deux étages, couverte en ardoises, avec accommodation et une façade d'une belle apparence, remise de à peu près 100 pieds de la façade de l'avenue et ayant de larges corridors au travers du centre sur chaque des premier et second étages. Un très beau et bien fini salon à arche, bibliothèque, salle à manger et six grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., en haut, le tout avec de très jolis devants de cheminée en marbre et installation du gaz dans toute la bâtisse principale. La bâtisse dans le fond a une cuisine, office, lieux d'aisance, 3 chambres de domestiques ou plus, confortables et commodes, le tout dans un état splendide, plusieurs cuves, remise, écurie, cabanes pour poules et chien, loge pour jardinier et autres maison de ferme et dépendances.
Le terrain est admirablement bien tracé, il est planté d'arbrisseaux, d'étangs remplis de poissons, des endroits rocheux, des points de vue variés, un jardin. C'est la propriété suburbaine la mieux située, la plus jolie qui soit en ville, et pour l'apprécier convenablement il faut la voir. Pour cela on devra se munir d'une autorisation écrite de l'encanteur.
Le tout conformément à un plan de MM. William & Patton, architectes et voyers, qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 7 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie, y compris hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et la clause de non aliénation; un dépôt de 10 pour cent sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en addition de son enchère, et les billets au crédit seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.
Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 8 15 22 29—juin 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. F. Lopez vs ses créanciers.—No. 19,879 Division B—Ordre de Cour—qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le MERCREDI, 1er jour de juin, 1887, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés appartenant au dit Frédérick Lopez, et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 mai—3f en 10 j

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Helmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté du 2 mai 1887, dossier 20,167, pour le compte de la succession de John Helmes, décédé, à l'encan, il sera vendu:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Water, Levée ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston, désigné par le No. 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces de façade rue Water sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 4 lignes du côté le plus proche du terrain No 14, et 76 pieds 4 pouces et 6 lignes du côté du terrain No 16—le tout plus ou moins en mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison en bois élevée ayant 4 ou 5 chambres, auvent, hangar, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et on assumera les taxes de 1887.
L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4mai—4 8 15 22 29—4juin

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 actions du Cotton Exchange.

Succession de Samuel Friedland et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,363

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 11 juin 1887 à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887 je procéderai à la vente de—
Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant avant le transfert.
29mai—29 juin 2 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 18,883.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 25/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de [illegible] pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes puis à un angle droit sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit où le terrain commence. La dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6 et 8.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour le prix de vente.
18mai—15 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District,

Coin des rues Jackson et Howard,

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20 753.

VENTE A L'ENCAN

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon,—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberty, Jackson, Howard et Josephine et le dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 an et 2 ans de crédit, en billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.
Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour le prix de la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambroise Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour en date du 11 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire et mesurant ensemble 21 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard en date du 25 avril, 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 2/8 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 4 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux. La dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13, sur un plan de H. C. Moelhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour le prix de la vente.
14 mai—14, 21 28—juin 4, 11 18

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA MAISON FORESTIER,

Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

No 14,624—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur,—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan:
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passage, privilèges, etc., y appartenant, située dans le 3eme district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 3 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade, 273 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White 173 pieds 1 ligne à l'arrière faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement, d'après un plan de E. Pilié, daté du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations comprennent la résidence élégante qui s'y trouve, connue comme la demeure de M. Forestier.
Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année, et 5 pour cent pour honoraires d'avocat et les garanties qui seront exigées contre la perte par l'incendie, pas moins que le montant dû sur les dits billets; et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, notaire. Dix pour cent seront déposés au moment de l'adjudication.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

Succession de Mme Solidelle Dubuclet, Vve de L. F. Parent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,201—Division C—Attendu que Pierre Siméon Esnard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Solidelle Dubuclet, Vve de L. F. Parent, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 mai—26,31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième désignés comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin, en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième, le lot No. 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages, connue comme No 441 rue St. Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc.; sur le rez-de-chaussée de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage et dépendances, caves, etc., située dans un des plus beaux quartiers, sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versement égaux à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, ensemble, avec les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Succession de John H. Kennard

No 21,099.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

Livres de loi, meubles de bureau, etc.,

—Aussi—

L'intérêt de feu John H. Kennard comme associé dans l'ancienne maison de loi de Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé des livres de loi, effets mobiliers etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juin 1887, à 11 heures a. m. à l'ancien bureau de MM. Kennard, Howe & Prentiss, No. 3 1/2 rue Carondelet, deuxième étage, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mai 1887 à savoir:
Les livres de loi, meubles de bureau, etc., du dit décédé, aussi l'intérêt du dit John H. Kennard comme associé de l'ancienne maison de loi Kennard, Howe & Prentiss, et son intérêt comme associé dans les livres de loi effets mobiliers, etc.
Conditions—Comptant.
31mai—31 juin 4 8 11

Meubles de maison consistant

En meubles élégants de salon, chambres à coucher, salle à manger, meubles de bibliothèque, miroirs, tapis, store, etc., vaisselle, verres, etc., livres avec gravures, ornements et beaucoup d'autres articles.

Succession de John H. Kennard.

No 21 099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteurs, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 14 juin 1887, à 11 heures à la résidence No 441 Avenue St Charles coin Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:
Un assortiment général de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
31mai—31—4 11 14juin.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES, encanteur—MERCREDI 29 juin 1887, à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 27 mai 1887, dans l'affaire intitulée succession de H. M. & L. M. Hyams, dossier No 338 de la dite Cour il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante à savoir—
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud ouest du quartier sud ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres nord de la Rivière Rouge, contenant 45 59/100 acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

PAR WARREN HOMES, encanteur—SAMEDI 11 juin 1887, à la Bourse d'encan de l'Arcade, à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée Succession d'Engle Hart, No 20 353 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Mesone, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français, trente un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.
L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 19 413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887, et signé le 10 février 1887 par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, Dossier No 19 413 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan.
Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre-vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante-quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, et — pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la côte près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins. Le dit plan est daté du 28 décembre 1885, est maintenant déposé à l'encan placement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.
Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.
Conditions—Comptant en billets des Etats Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.
1er juin—1,8,15 22 29—2juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Rue Bagatelle, entre Joséphine et Solidelle.

Succession de Barthélemy Latapie.

Dossier No 20 549.

A l'enchère publique.

PAR MATHER ET HOMES—Warren Homes encanteur—bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, date du 29 avril 1887, dossier No 20,549, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Joséphine et Solidelle, mesurant 32 pieds de façade rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan de Stewart & Hoffman, voyers, daté — 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage portant le No 611 rue Bagatelle.
Conditions—Dix pour cent comptant au moment de la vente pour l'assurer.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1887.
1 mai—1,14,21 28—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de Jacob D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,248

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes Encanteur Bureau No. 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la salle d'encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1887, Dossier No. 20,248, pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt, décédé, il sera vendu à l'enchère publique.
Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Craps, actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts désigné par le No 3 de l'ilet No. 5 et mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes tous plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman daté le — mai 1887.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No. 761 rue Bourgogne.
CONDITIONS.—Comptant sur les lieux, il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18 mai—18, 24—juin 1, 8, 15, 18.

L'Abeille de la

VAPE

COMPAGNIE

CHEMINS

LOUISVILLE, N

TEXAS RA

FEUILI

LE SE

La Roch